

Intervention de Mme Michèle Alliot-Marie
Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales

Créteil – Vendredi 21 septembre 2007

Monsieur le Préfet,
Madame la secrétaire générale,
Monsieur le directeur général des collectivités locales
Mesdames, messieurs

Ce moment de rencontre que j'ai souhaité avec vous vient clore la visite que j'ai effectuée à la sous-préfecture de Nogent sur Marne et ici à Créteil.

En venant à votre rencontre c'est le travail que vous effectuez chaque jour au service des Français que je veux d'abord saluer.

Je veux vous dire ma confiance et ma reconnaissance.

Travailler pour le service public est une responsabilité et un honneur.

Je vous sais comme moi animés d'une certaine idée de l'Etat.

Un Etat protecteur, garant des libertés publiques, juste et impartial.

La société bouge, les attentes des Français évoluent. L'Etat, pour remplir pleinement ses missions, doit en permanence s'adapter.

La modernisation de l'Etat, c'est une meilleure visibilité. Elle passe par la simplification de ses structures.

C'est une plus grande efficacité, des services aux citoyens qui doivent être plus accessibles.

Ces chantiers ne doivent pas vous inquiéter. Le réseau préfectoral sera celui autour duquel se construira un modèle rénové, une nouvelle ambition pour l'Etat.

Un Etat proche, efficace et réactif.

L'Etat, pour le citoyen, c'est d'abord un service local. Chaque usager - particulier, élu local, entrepreneur, président d'association - est unique.

Chaque besoin est spécifique.

Eviter les circuits trop longs, la multiplication des interlocuteurs, les procédures trop complexes, oblige à analyser la situation sans tabou.

Les solutions passent par confier les tâches à ceux qui sont à même de les traiter le plus efficacement, et tirer le meilleur parti des nouvelles technologies.

Ce que j'ai vu aujourd'hui dans votre département prouve qu'un usage intelligent des technologies de l'information, permet de répondre à l'exigence de meilleur service public et d'enrichir vos missions.

L'archivage électronique, la télétransmission des actes permettent une accessibilité améliorée aux données, tout en garantissant une meilleure sécurisation.

A cet égard, la fabrication centralisée des titres raccourcira les délais et les déplacements pour l'utilisateur, en permettant par exemple de faire les démarches pour une carte grise depuis un concessionnaire.

Dès lors, il est possible de confier à l'Etat, c'est-à-dire à ses agents, des missions plus intéressantes, plus riches. Par exemple, la sécurisation des titres, la certification de leur authenticité, la lutte contre la fraude, la capacité à instruire les litiges et à les trancher.

La valeur ajoutée que représente la qualification des agents peut enfin être consacrée aux dossiers complexes, au contrôle de légalité, aux procédures nécessitant des consultations.

Cela suppose que le niveau de qualification soit tout au long de la carrière, entretenu et consolidé par la formation permanente.

C'est un vecteur d'enrichissement personnel et de promotion sociale. J'y attache une grande importance.

Chacun d'entre vous doit pouvoir, s'il en a la volonté et les capacités, diversifier son parcours ou accéder à de plus hautes fonctions

Je veux faire de la modernisation du réseau préfectoral une vraie chance pour ses personnels.

Je veillerai à ce que prévale la conception d'un Etat plus lisible et présent sur le terrain, au niveau départemental et au niveau régional, regroupé autour des Préfets, avec un rôle rénové des sous-préfectures.

Toutes ces évolutions s'accompagneront d'un dialogue social intense.

J'y suis particulièrement attachée.

Mesdames et Messieurs,

Mercredi à Nantes, le Président de la République a tracé les orientations du pacte qu'il propose en matière de refondation de la fonction publique.

C'est un vaste chantier qui débute. Les départs en retraite offrent l'occasion de penser l'avenir en termes de missions à remplir, et de personnels nécessaires à leur conduite, plutôt qu'en termes de strict remplacement.

Votre motivation, votre implication, votre expérience et vos résultats seront mieux pris en compte dans l'évolution de vos carrières et de vos rémunérations.

Un grand débat va s'ouvrir sur la fonction publique, ses valeurs, ses fonctions et ses métiers.

Pour répondre aux interrogations ou aux inquiétudes, je souhaite que chacun prenne sa part dans ce débat.

Monsieur le préfet,

Mesdames messieurs,

Ce que j'ai vu aujourd'hui, démontre s'il en était besoin que les agents de l'administration préfectorale sont prêts à relever le défi de la modernité.

Mesdames et Messieurs,

En choisissant la fonction publique, vous avez choisi de servir la France et les Français.

C'est un choix qui vous honore, et qui nous oblige.

Je serai à vos côtés pour démontrer l'excellence de notre administration.

Vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination, comme je sais pouvoir compter sur les vôtres.

Je vous remercie.